

Le Pays de Vaud possède un environnement riche et varié dans lequel les vignobles poussent harmonieusement depuis des siècles. Nos terroirs génèrent des produits de grande qualité, symboles de notre savoir-faire, de nos traditions et de notre culture. Ces mêmes terroirs constituent des paysages d'exception et une contrée extraordinaire pour nos hôtes souhaitant s'adonner aux multiples activités œnotouristiques et profiter de séjours attrayants.

Habitants et amis du pays de Vaud, faites déguster nos produits locaux à nos visiteurs ou à ceux qui ignorent encore ces plaisirs se trouvant à proximité. Faites découvrir les nombreux endroits exceptionnels de ce canton et faites valoir cette fierté légitime d'habiter ou de connaître ce patrimoine unique au monde.

Soyons fiers de ce que l'on est et de ce que l'on fait!

Les signataires de cette charte s'engagent à:

- 1 Considérer le canton de Vaud comme une destination œnotouristique** privilégiée avec des valeurs, des produits et des sites touristiques d'exception.
- 2 Valoriser et développer l'activité œnotouristique vaudoise**, afin d'en faire un pôle d'excellence reconnu.
- 3 Réserver un accueil personnalisé et chaleureux à nos visiteurs**, leur faire découvrir la qualité et la diversité de nos vins et de nos produits régionaux.
- 4 Suivre de manière régulière les actualités vitivinicoles et touristiques** vaudoises et les répercuter dans nos activités quotidiennes.
- 5 Promouvoir et privilégier les produits et les spécialités vaudoises** dans les prestations offertes à notre clientèle.
- 6 Communiquer la valeur, la richesse du terroir et des sites touristiques** vaudois sur l'ensemble de nos outils de promotion et d'information.
- 7 Participer de manière active au réseau des signataires de la charte**, afin d'assurer un développement dynamique de l'œnotourisme vaudois.
- 8 Respecter notre environnement**, privilégier les actions et les fournisseurs favorables au développement durable.

Par la présente, nous, les signataires, déclarons, selon nos compétences, rôles et responsabilités, soutenir et mettre en œuvre les objectifs et les valeurs propres à cette charte. Ainsi, nous préservons et valorisons la richesse des vins, des produits du terroir, de la gastronomie et du tourisme vaudois.

Fondation de Romaniimotier

28/9/2020

Date

Olivier Grandjean

Nom et signature du prestataire



Andreas Banholzer
Président de l'Association
Vaud Œnotourisme



Yann Stucki
Responsable du développement
de l'œnotourisme

Charte